



AFA



Fès-amicale

AFA - RENOUELEMENT de l'ADHESION 2025

Ce **BULLETIN** de **COTISATION** est à envoyer à
Association AFA 30, rue du Luminaire 34990 - JUVIGNAC

La collecte des **cotisations** sert à l'association pour communiquer, soutenir les initiatives, suivre les projets et éditer les newsletters et revues d'informations. Les **dons** permettent de maintenir le cimetière en état et lancer de nouveaux projets. Merci pour votre aide.

M., Mme ou M. et Mme

Cotisation 2025

- adhérent seul **30 €** ou
- couple d'adhérents **40 €**

Libeller votre chèque au nom
de l'AFA et l'adresser à :

**Association AFA
30, rue du Luminaire
34990 JUVIGNAC**

Don pour les projets 2025

(option)

Entretien du cimetière 2025 :

(option)

Un accusé de réception de
votre versement est envoyé
par messagerie courriel.

Total versé

Les cotisations et les dons que nous recevons sont affectés précisément aux objets qu'ils financent, exemple : dons pour l'entretien du cimetière de Fès, dons pour les projets, cotisations pour assurer la gestion courante de l'AFA ... Depuis la création de l'AFA, le Conseil d'administration a pris comme option de ne pas rembourser les frais engagés par les administrateurs (téléphones, essence, déplacements) sauf cas très particuliers. Les administrateurs sont bénévoles et agissent de façon désintéressée.